

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Evry-Courcouronnes, ville sans perturbateurs endocriniens

« *Projet* »

Evry-Courcouronnes



Evry-Courcouronnes,
ville sans perturbateurs
endocriniens

1. La collectivité

Nom: Evry-Courcouronnes

Adresse: Place des Droits de l'Homme et du Citoyen - 91 000 Evry-Courcouronnes

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: <https://www.evry.fr/>

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...) : <https://www.facebook.com/VilledEvryCourcouronnes/>

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) : La ville est membre du réseau français des villes-santé de l'OMS

Typologie de territoire : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 70 000 hab.

2. Présentation du projet en santé-environnement

Titre : Evry-Courcouronnes, ville sans perturbateurs endocriniens

Contexte : Dans le cadre de sa politique en matière de Développement durable et de Santé publique, la commune d'Evry-Courcouronnes souhaite réduire au maximum l'exposition aux perturbateurs endocriniens sur son territoire. La responsabilité de ces derniers dans l'augmentation importante des maladies chroniques engendre une mobilisation européenne et nationale sur ce sujet à laquelle la commune d'Evry-Courcouronnes a la volonté de s'associer. La ville est signataire de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé.

Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :

Description/objectifs du projet en santé-environnement : L'action de la commune vise deux objectifs :

- Réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens des usagers et personnes travaillant dans les structures et espaces publics dont elle a la charge,
- Réduction globale de l'exposition des populations résidentes et/ou actives du territoire aux perturbateurs endocriniens par des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

Le projet s'organise autour de différents plans permettant de faciliter la compréhension du plan d'action général, valoriser les publics cibles et mobiliser de manière ordonnée les services et partenaires associés :

- Plan enfance et jeunesse sans PE
- Plan familles sans PE
- Plan bâtiments et espaces publics sans PE

Résultats attendus ou observés du projet : en cours

Populations "cibles" du projet :

- Usagers des services publics communaux
- Utilisateurs de bâtiments communaux
- Habitants et usagers du territoire

Soit un potentiel de:

- Environ 70 000 habitants
- 1600 agents et 76 élus
- Plus de 470 usagers des établissements d'accueils de jeunes enfants
- 9000 enfants scolarisés en école primaire, élémentaire et maternelle

Sans compter les utilisateurs ponctuels de bâtiments gérés et entretenus par la commune

Facteurs de réussite du projet : A ce stade du projet, les leviers de réussite identifiés sont :

- Un portage politique fort et transversal
- La mobilisation de l'ensemble des services municipaux concernés
- La prise de conscience de la population par des actions d'information et sensibilisation
- Des partenariats techniques, scientifiques et financiers adéquats

Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement) : Plan pluriannuel

Année de mise en œuvre du projet : 2020

Dispositif d'évaluation du projet : Non

Thématique(s) :

- Alimentation
- Bâtiment
- Biodiversité, nature en ville
- Etat des lieux, diagnostic
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Populations sensibles/vulnérables
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

Mots-clefs : Perturbateurs endocriniens, santé publique, mobilisation

3. Montage

Gouvernance :

Direction de rattachement : Co-pilotage par la mission Développement durable rattachée à la Direction de la Gestion Urbaine Durable et la Direction de la Santé

Comité de pilotage: Il se compose d'élus, de la Direction Gestion Urbaine Durable, de la Direction de la Santé et des partenaires. Le comité de pilotage se réunit 2 fois par an. Il décide des orientations prises, définit les priorités et valide les étapes clés.

Comité technique : Il se compose de l'ensemble des directions mobilisées sur le projet et des partenaires. Le comité technique se réunit 2 fois par an en prévision de la tenue du comité de pilotage. Il fait état de l'avancée des actions, formule des propositions.

Comité de suivi : Il se compose des partenaires techniques, scientifiques et financiers et des représentants de la ville d'Evry-Courcouronnes. Le comité de suivi se réunit une fois par an pour réaliser un bilan partagé de l'avancée du programme d'actions et dessiner des perspectives de partenariat pour la poursuite de la démarche.

Groupes de travail : composition Ad Hoc selon les actions

Partenaires impliqués dans le projet :

- Partenaire(s) privé(s)
 - A ce stade du projet, la commune est en cours d'identification des partenariats potentiels qu'ils soient issus du milieu associatif (environnement, santé, consommation), privé (professionnels de santé, entreprises), ou publics (GIP, Centre hospitalier, Université, Conseil Régional...)
- Partenaire(s) associatif(s)
 - A ce stade du projet, la commune est en cours d'identification des partenariats potentiels qu'ils soient issus du milieu associatif (environnement, santé, consommation), privé (professionnels de santé, entreprises), ou publics (GIP, Centre hospitalier, Université, Conseil Régional...)
- Partenaire(s) public(s)

- A ce stade du projet, la commune est en cours d'identification des partenariats potentiels qu'ils soient issus du milieu associatif (environnement, santé, consommation), privé (professionnels de santé, entreprises), ou publics (GIP, Centre hospitalier, Université, Conseil Régional...)
- Opérateur(s)
 - A ce stade du projet, la commune est en cours d'identification des partenariats potentiels qu'ils soient issus du milieu associatif (environnement, santé, consommation), privé (professionnels de santé, entreprises), ou publics (GIP, Centre hospitalier, Université, Conseil Régional...)
- Autres partenaires, y compris internationaux
 - A ce stade du projet, la commune est en cours d'identification des partenariats potentiels qu'ils soient issus du milieu associatif (environnement, santé, consommation), privé (professionnels de santé, entreprises), ou publics (GIP, Centre hospitalier, Université, Conseil Régional...)
- Partenaire(s) financier(s)
 - A ce stade du projet, la commune est en cours d'identification des partenariats potentiels qu'ils soient issus du milieu associatif (environnement, santé, consommation), privé (professionnels de santé, entreprises), ou publics (GIP, Centre hospitalier, Université, Conseil Régional...)

4. Appel à partenaires

Recherche de retour d'expérience d'une autre collectivité ou d'un acteur ayant conduit une action similaire :

La Ville d'Evry-Courcouronnes souhaite réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens sur son territoire, à commencer par les établissements accueillant des usagers de la Petite Enfance et de l'Enfance. Du repérage de ces substances, à leur remplacement, au changement de pratiques, et à la sensibilisation du personnel et des usagers, le défi est important. A ce titre tout retour d'expérience dans ce domaine d'une organisation ayant mené ce type d'actions serait une valeur ajoutée très importante.

Recherche de partenaire(s) opérationnel(s) ou technique(s) dans l'un des champs suivants :

- Etat des lieux, diagnostic
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

Recherche de partenaire(s) financier(s) : Le recours à des produits, matériels et matériaux sans perturbateurs endocriniens engendra nécessairement un surcoût pour la collectivité dont l'estimation est en cours d'évaluation. Au-delà de l'investissement nécessaire de la collectivité pour modifier ses pratiques, ce sont également des actions de formation et sensibilisation du personnel et du grand public qui devront être engagées pour une mobilisation de tous.

Type d'acteur souhaité :

- Organisme institutionnel
- Organisme technique ou scientifique

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*